



Dominique Reynié Conseil

Le baromètre Ateliers d'Art de France 24 février 2006



Dominique Reynié Conseil
Siret n°478 001 290 00012
7 bis rue de la Durance, 75012 Paris - 06.23.13.86.90
dominique.reynie@wanadoo.fr

Ateliers d'Art de France
4, passage Roux, 75017 Paris
Tél. : 01 44 01 08 30
www.ateliersdart.com

Sommaire

- 1.- La Consultation lancée par les Ateliers d'Art de France est plébiscitée par les adhérents
- 2.- Le profil des adhérents répondants
- 3.- Une grande diversité des métiers, des statuts et des affiliations
- 4.- La clientèle des artisans d'art et la "glocalisation" de l'activité
- 5.- Les adhérents jugent leurs revenus
- 6.- Face aux difficultés, les adhérents se sentent isolés
- 7.- Artisan travaillant seul et artisan employeur : les deux mondes des métiers d'art
- 8.- La cessation d'activité, un enjeu crucial
- 9.- Des professionnels malgré tout optimistes et dynamiques

1.- La Consultation lancée par les Ateliers d'Art de France est plébiscitée par les adhérents

En 2005, les Ateliers d'Art de France ont décidé de mettre en place la première enquête systématique auprès des artisans des métiers d'art. Dès le départ, il a été décidé que cette enquête devait pouvoir s'inscrire dans la durée et être capable de déboucher sur la mise en place du premier baromètre des métiers d'art. La réalisation de cette opération a été confiée au cabinet d'études Dominique-Reynié-Conseil.

Un questionnaire comprenant 33 questions a été conçu avant d'être adressé à chacun des adhérents par voie postale. L'envoi du questionnaire a été accompagné d'une lettre signée par le Président des Ateliers d'Art de France dans laquelle il exposait la démarche choisie. De même, l'enquête avait été annoncée dans le bulletin, la Lettre des Adhérents de juin 2005. La sensibilisation des adhérents par l'institution et ses représentants a certainement grandement favorisé le succès de la démarche.

Tous les adhérents des Ateliers d'Art de France ont reçu un exemplaire du questionnaire à l'adresse indiquée par le fichier des AAF, accompagné d'une enveloppe "T" (frais de port pré-payés). Il revenait aux adhérents de répondre aux questions, puis de glisser le questionnaire dans l'enveloppe à l'adresse pré-imprimée: *Dominique Reynié Conseil - Autorisation n°46401 - 75566 Paris Cedex 12.*

La quasi-totalité des questionnaires remplis (86,5%) ont été recueillis par la méthode de l'auto-administration, revenant à confier aux personnes interrogées le soin de répondre elles-mêmes aux questions posées. Le questionnaire a été également administré en mode assisté, c'est-à-dire par une équipe d'enquêtrices interrogeant par téléphone une partie des adhérents (13,5%).

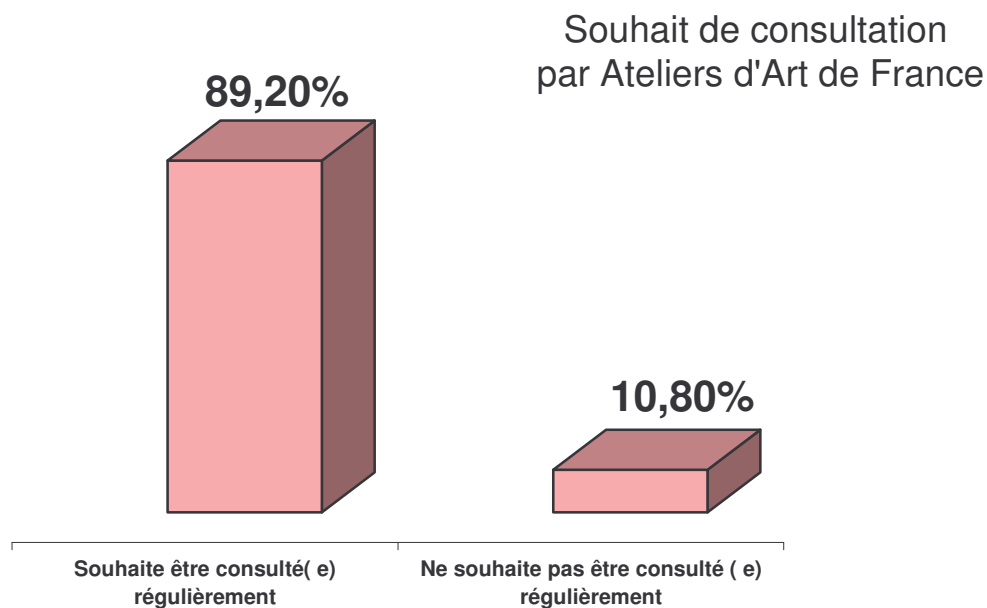
Du point de vue des personnes interrogées, l'enquête auto-administrée est la plus exigeante. En l'absence d'enquêteurs, comme ceux auxquels on a recours pour réaliser un sondage par téléphone ou en face-à-face, la réussite de la consultation dépend de la bonne volonté des personnes interrogées, lesquelles jugent souvent l'exercice fastidieux ou décident de le remettre au lendemain, hélas le plus souvent pour l'oublier ensuite. C'est pourquoi les enquêtes administrées par courrier suscitent toujours un très faible taux de participation, ne dépassant jamais 10% à 20% des personnes interrogées.

Malgré les contraintes liées à la méthode du questionnaire auto-administré, la première édition de l'enquête réalisée pour le compte des Ateliers d'Art de France a mobilisé plus de la moitié des adhérents (486 questionnaires complets retournés)¹.

¹ Pour connaître le taux de réponses, le chiffre de 486 doit être retenu. 480 questionnaires ont été reçus dans les délais prévus, tandis que 6 autres sont arrivés trop tard pour être intégrés dans la base de données. Les retardataires sont heureusement trop peu nombreux pour modifier les enseignements tirés de l'exploitation de la base de données.

Un tel taux de retour assure la pleine représentativité des réponses obtenues. Les Ateliers d'Art sont fondés à lire les informations recueillies comme une photographie particulièrement fidèle de la communauté des artisans membres d'Ateliers d'art de France.

Ce premier résultat doit être regardé comme exceptionnel. La démarche initiée par les Ateliers d'Art de France a été plébiscitée par les adhérents.

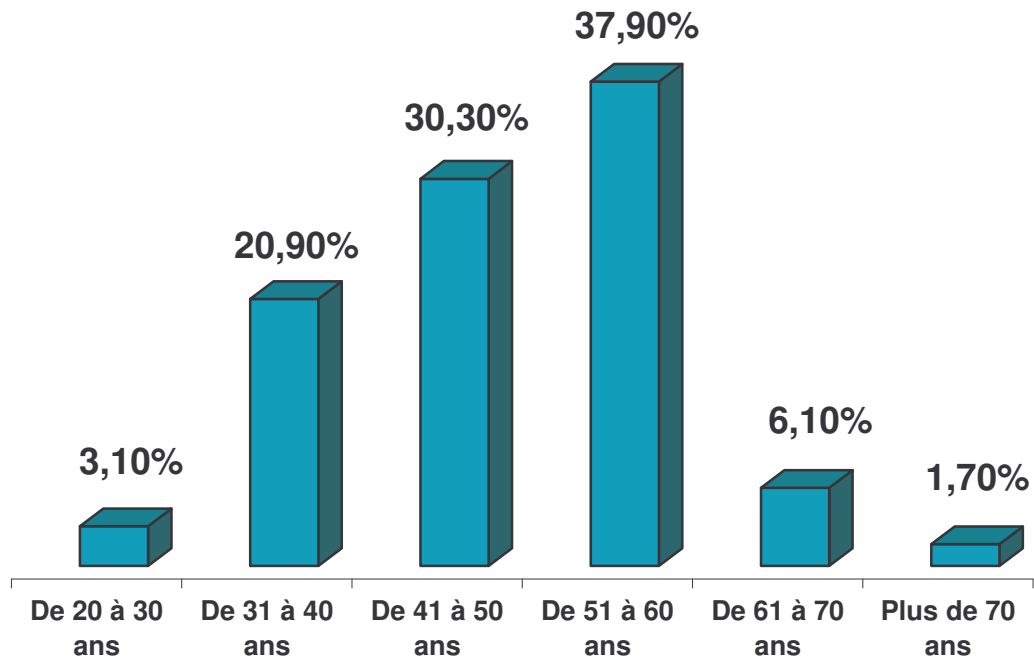


Si le taux de retour est une première raison de souligner le succès de la consultation, les réponses fournies à cette occasion confirment massivement le soutien apporté à la démarche par les adhérents. En effet, la question leur ayant été posée directement dans le questionnaire lui-même, c'est presque unanimement (89,2%) que les adhérents ont exprimé le souhait d'être désormais régulièrement consultés par Ateliers d'Art de France. La méthode de l'enquête est validée tandis qu'est également plébiscité le projet de l'inscrire dans la durée, sous la forme d'un observatoire.

2.- Le profil des adhérents répondants

Avant d'entrer dans le détail des réponses fournies par les adhérents, il est nécessaire de préciser leur profil. Parmi la population des répondants, quelques traits saillants sont à relever. On notera d'abord une distribution parfaite entre les adhérents (50%) et les adhérentes (50%). On observera ensuite que plus de la moitié de la population est âgée de moins de 50 ans (54,3%) et un quart de moins de 40 ans (24%). Cependant, et enfin, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 51-60 ans qui rassemble plus du tiers des répondants (37,9%).

Age des artisans interrogés



La majorité des professionnels interrogés considèrent que leur métier s'apparente plutôt à une "activité artistique" (58,7%), quand un tiers juge qu'il s'agit plutôt d'une "activité artisanale" (28,9%).

Les adhérentes sont nettement plus nombreuses (65,7%) que les adhérents (51,7%) à considérer que leur activité relève plus de l'art que de l'artisanat. Une conception artistique de l'activité ne paraît donc pas incompatible avec l'acceptation d'une démarche commerciale.

3.- Une grande diversité des métiers, des statuts et des affiliations

Près de la moitié des adhérents exercent leur activité depuis moins de 10 ans (46,7%). Plus d'un quart des entreprises ont entre 10 et 20 ans (27%) tandis que la même proportion (26,2%) ont atteint une longévité supérieure à 21 ans.

Les adhérents déclarent soixante et onze métiers différents. Les quatre métiers les plus représentés sont les céramistes (19,9%), les sculpteurs/sculpteurs verriers (9,4%) les créateurs de bijoux contemporains et de fantaisie (7,5%) et enfin les verriers (5,1%). Au total, ces quatre métiers rassemblent 42% des artisans interrogés. Les 58% restant se répartissent donc entre les 67 autres métiers. C'est une population professionnellement déséquilibrée.

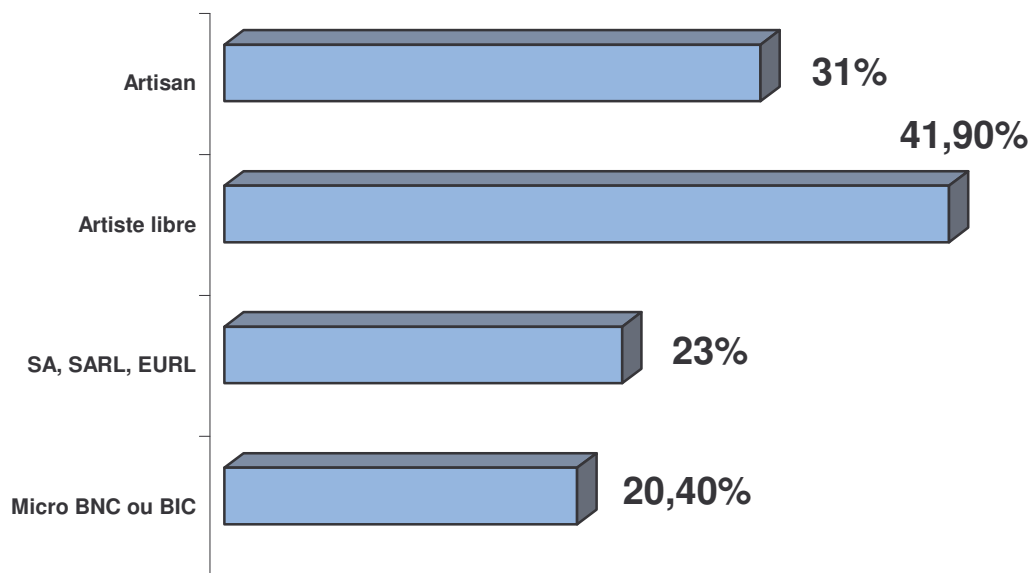
Ces données témoignent de la très grande dispersion de la communauté des métiers d'art. Ce fait n'est pas inconnu des Ateliers, mais il s'exprime ici avec une ampleur que l'on peut juger plus considérable qu'attendue. Elle n'est pas sans conséquence.

Toutes les données rassemblées vont dans le sens d'une grande diversité de l'univers des métiers d'art. Interrogés sur leur affiliation professionnelle, une majorité des artisans (55,4%) déclarent être inscrits à la Chambre des Métiers mais plus d'un quart (27,5%) sont affiliés à la Maison des Artistes.

Le statut juridique et fiscal est lui aussi porteur d'une pluralité redoublant celle des métiers et des affiliations. Les "artistes libres" sont les mieux représentés (41,9%), mais près d'un tiers des adhérents sont installés comme "artisans" (31%) tandis que près d'un quart (23%) sont organisés en sociétés commerciales, mais là encore, non sans manifester une grande diversité - sous la forme d'une SA, d'une SARL ou d'une EURL -, quand un cinquième (20,4%) a opté pour le statut Micro BNC ou BIC qui paraît être privilégié par les plus jeunes. Ainsi, près de la moitié des personnes installées depuis moins de dix ans ont choisi d'exercer leur métier sous ce statut (46,2%), contre 29,5% qui l'exercent comme "artisan" et 18,5% en société commerciale (SA, SARL ou EURL).

On remarque que le nombre des "artisans" est plus élevé parmi les personnes dont l'activité est établie depuis plus longtemps, atteignant un tiers (34,2%) parmi celles dont l'ancienneté de l'activité se situe entre 10 et 20 ans. De même, plus d'un quart d'entre elles sont établies en SA, SARL ou EURL (26,7%) alors qu'elles ne sont que 38,3% à exercer comme "artiste libre" (contre une moyenne de 42%).

Statut juridique et fiscal



La majorité des adhérents joignent en un seul et même lieu travail et résidence (58,2%). Près des trois quarts des artisans (71,9%) ont un conjoint exerçant une activité et parmi ceux-ci, une très grande proportion ne travaille pas dans le domaine des métiers d'art (75,8%).

Une large majorité (60,7%) des adhérents exercent dans des communes comptant moins de 10 000 habitants, tandis que seul un dixième d'entre eux sont soit établis dans des communes dépassant les 100 000 habitants (11%), soit établis à Paris (9,8%). On peut imaginer que le coût de la vie et tout particulièrement celui de l'installation (bail commercial, fiscalité locale, notamment) se conjuguent pour favoriser l'implantation dans les petites communes, ce qui, à l'exception des localités bénéficiant d'un flux touristique suffisamment important pour compenser cet inconvénient, peut parfois entraîner un éloignement de la clientèle. Dans ce cas, la saisonnalité de l'activité peut devenir une contrainte.

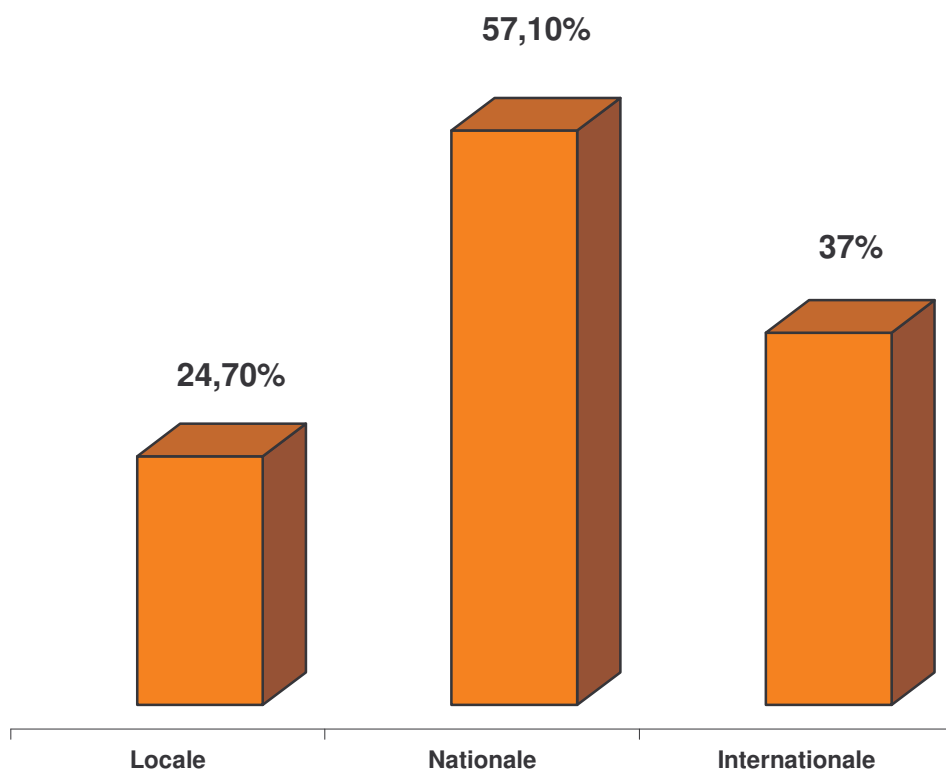
4.- La clientèle des artisans d'art et la "glocalisation" de l'activité

Pour la plupart des adhérents, la clientèle visée est constituée soit de particuliers (50,4%), soit de professionnels (32,9%). Seule une minorité (16,7%) parvient à toucher l'un et l'autre de ces deux publics.

La moitié des artisans réussissent cependant à gagner une clientèle nationale (50%) et plus d'un quart accèdent au marché international (27,8%). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas dans les plus petites communes que la clientèle est la plus locale. En effet, les deux tiers (62,9%) des artisans qui ont implanté leur activité dans les communes de moins de 10 000 habitants ont su constituer une clientèle nationale, contre moins de la moitié (48,3%) de ceux établis dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants et la moitié (51,1%) des adhérents vivant dans les communes comptant plus de 100 000 habitants. Ce sont encore les artisans des plus petites communes qui ont su le mieux capter une clientèle internationale (38,6%), soit une proportion sensiblement supérieure aux artisans exerçant dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants (31,7%) et de ceux des communes de 50 000 à 100 000 habitants (26,3%).

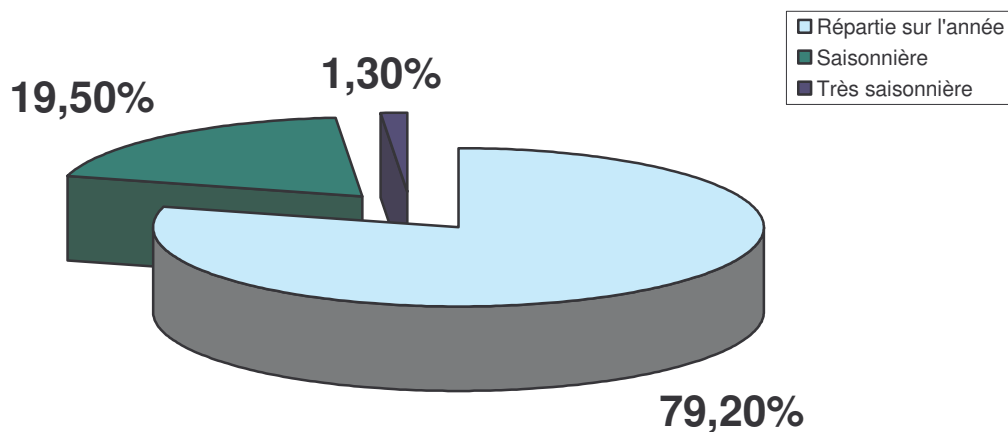
La capacité des adhérents ayant implanté leur activité dans des petites communes à atteindre une clientèle nationale et internationale peut être qualifiée de "glocale", dans la mesure où elle associe une implantation locale et un rayon d'action global. Les outils de communication expliquent peut-être pour une part ce phénomène de "glocalisation" et l'on notera à ce propos que les adhérents ont désormais largement accès à internet (81,6%).

Localisation de la clientèle



Ces deux informations laissent supposer un réel dynamisme commercial, confirmé par la répartition de l'activité sur l'ensemble de l'année pour la quasi-totalité des adhérents (79,2%). Au total, ces informations reflètent un important effort de promotion de la production qu'il faut d'autant plus souligner que la majorité des professionnels interrogés considèrent que leur métier s'apparente plutôt à une "activité artistique".

Rythme de l'activité

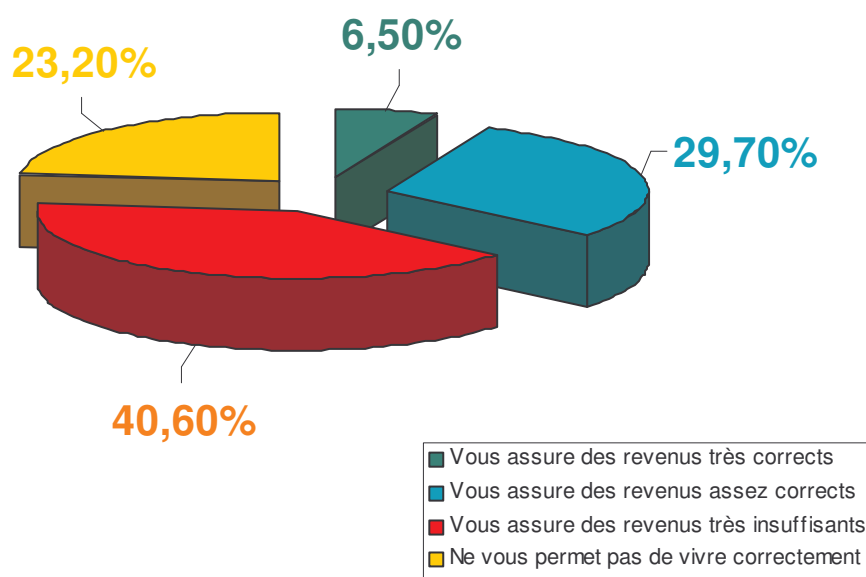


La quasi-totalité des adhérents (93%) jugent "utile" l'information qui leur est adressée par les Ateliers d'Art et les trois quarts d'entre eux (72,9%) se déclarent "bien informés" en ce qui concerne les programmes des foires et salons. Ces résultats très remarquables doivent cependant être tempérés par le fait que les adhérents estiment majoritairement (52,8%) qu'il est "difficile" de participer à ces manifestations.

5.- Les adhérents jugent leurs revenus

La quasi-totalité des artisans déclarent tirer principalement leurs revenus de leur activité professionnelle d'artisan d'art (78%). On notera la sur-représentation des enseignants parmi ceux déclarant avoir une seconde activité (40,5%).

Votre activité...



Une large majorité des adhérents considèrent tirer de leur activité des revenus insuffisants (63,8%) et près d'un quart (23,2%) déclarent même ne pas pouvoir vivre correctement de l'exercice de leur métier. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à partager cette opinion. En effet, plus des deux tiers d'entre elles estiment que leur activité leur procure des revenus insuffisants (69,6%, contre 58% parmi les hommes) et elles sont même près d'un tiers à répondre qu'elles ne peuvent pas vivre correctement de leur activité (30,8%, contre 15,5% parmi les hommes).

Le statut juridique et l'ancienneté de l'activité constituent également des variables affectant significativement cette question. Les adhérents établis en SARL sont les seuls à déclarer majoritairement que leur activité leur assure des revenus suffisants (50,6%, contre 35,9% parmi les artisans, 29% parmi les artistes libres et 26,6% parmi les personnes établies en Micro BNC ou BIC). De même, un quart des artisans (23,2%), des artistes libres (28%) et des adhérents sous statut de Micro BNC ou BIC (25,5%) estiment que leur activité ne leur permet pas de vivre correctement, contre 14,5% parmi ceux qui sont établis en SARL.

Enfin, si dans la moitié des plus anciennes entreprises (entre 21 et 30 ans), les personnes interrogées déclarent tirer de leur activité des revenus suffisants (50%), elles ne sont qu'un quart pour celles établies depuis moins de 10 ans (25%). Parmi ces dernières, un tiers des personnes interrogées jugent même ne pas pouvoir vivre correctement de leurs revenus (32,4%, contre 15,5% chez les artisans aux commandes des entreprises plus anciennes (de 21 à 30 ans)).

6.- Face aux difficultés, les adhérents se sentent isolés

Face aux difficultés qu'ils rencontrent, la quasi-totalité des adhérents se sent isolée (83,7%). Il faut ici noter que plus d'un tiers des répondants (39,4%) se considèrent même "tout à fait isolés" devant les difficultés économiques et sociales. Le sentiment d'isolement est commun à toutes les classes d'âge, et ce dans des proportions identiques (83,2% des artisans âgés de 31 à 40 ans et 82,6% de ceux ayant entre 51 et 60 ans).

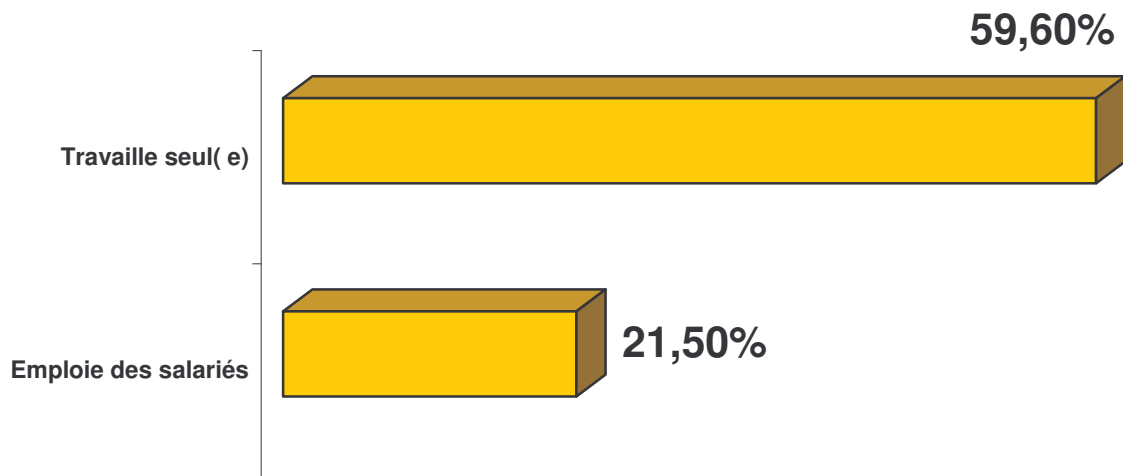
Lorsqu'il faut tenter de surmonter les obstacles rencontrés, obtenir de l'aide ou de l'information, les artisans se tournent très largement vers le réseau de professionnels et vers leurs collègues (70,3%). Les institutions existantes sont à leurs yeux d'un faible secours. Un tiers des adhérents s'adressent aux institutions professionnelles, qu'il s'agisse de la Chambre des Métiers (34,9%) ou qu'il s'agisse de la Chambre syndicale (33,9%), tandis que moins d'un cinquième (17,8%) font appel à un autre réseau associatif. Il est frappant de constater la quasi-absence des institutions publiques. En effet, seule une infime minorité évoque les services sociaux de la Mairie (14%), le Conseil régional (14,2%), le Conseil général (9,8%) ou l'Etat (7%). En dehors de ces organisations, les adhérents déclarent solliciter la famille pour venir en soutien (12%).

Invités à classer les principales sources de difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leur activité professionnelle, 43% des adhérents placent au premier rang le niveau des charges fiscales et sociales et plus d'un quart citent la raréfaction des points de vente (27%). Viennent ensuite la concurrence venue des pays extérieurs à l'Union européenne (14%), la concurrence venue de l'activité d'amateurs exerçant dans le cadre de loisirs créatifs (9%) et enfin la concurrence venue des pays de l'Union (3%).

7.- Artisan travaillant seul et artisan employeur : les deux mondes des métiers d'art

Une nette majorité des adhérents travaillent seuls (59,6%), contre un cinquième (21,5%) déclarant employer des salariés. Il est en tout cas malaisé de connaître avec précision les collaborateurs des artisans d'art. En effet, la proportion d'adhérents déclarant ne pas employer d'apprentis (93,8%), de stagiaires (92,5%), de salariés (78,5%) ou ne pas travailler avec leur conjoint (80,8%) est largement supérieure à celle des adhérents déclarant ne pas travailler seuls (40,4%). Ces résultats contradictoires conduisent à penser qu'une étude plus approfondie de cette question devrait être envisagée.

Artisan travaillant seul ou artisan employeur ?



Les différences entre les artisans travaillant seuls et leurs confrères employeurs mettent en lumière l'existence d'un fort clivage entre ces deux mondes. La perception de l'activité professionnelle diffère ainsi profondément. Les trois-quarts (72,9%) des artisans travaillant seuls estiment que leur activité professionnelle s'apparente plutôt à une activité artistique, contre le quart (25,5%) des artisans employeurs, ces derniers se reconnaissant davantage dans l'activité artisanale (62,2%).

Invités à imaginer qu'elle sera leur situation professionnelle en 2008, les évaluations distinguent fortement les deux groupes. Une majorité des artisans travaillant seuls (50,4%) attendent une amélioration, tandis que cette confiance n'est partagée que par un tiers des artisans employeurs (38,4%), lesquels sont en revanche près d'un cinquième à redouter une dégradation de leur situation professionnelle (19,2%). Cette inquiétude est marginale chez les artisans sans employé (8,9%).

Pour ce qui concerne les causes des difficultés rencontrées dans l'exercice des métiers d'art, les artisans employeurs citent massivement (77,3%) en première position le niveau des charges fiscales et sociales, affichant une sensibilité à ce thème faisant écho à leur statut d'employeur. Les artisans travaillant seuls ne partagent pas cette préoccupation, bien qu'ils soient nombreux à faire de ce problème la première cause de leurs difficultés (48,8%). Inversement, la raréfaction des points de vente concerne beaucoup plus les artisans sans employé (43,3%) que les artisans employeurs (29,3%). La concurrence venue de l'activité d'amateurs exerçant dans le cadre de loisirs créatifs est plus souvent citée comme la première cause des difficultés par les artisans travaillant seuls (19,4%) que par les artisans employeurs (6,2%), comme si ces derniers, en tant qu'employeurs exerçant une activité relevant plutôt de l'artisanat, avaient le sentiment de ne pas être dans la même catégorie que les amateurs, artistes d'un jour.

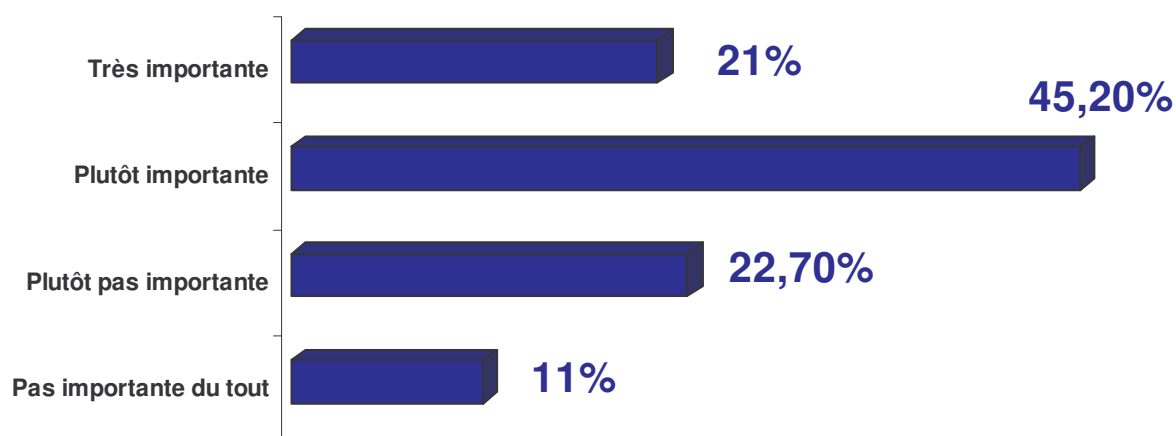
L'évaluation des revenus tirés de l'activité professionnelle jette une lumière particulièrement vive sur la distance qui sépare les deux univers. Les deux tiers des artisans employeurs estiment percevoir des revenus suffisants (67,3%), tandis que seulement un quart des artisans travaillant seuls font une évaluation comparable (25,2%). Inversement, près d'un tiers des artisans sans employé jugent que ces revenus ne peuvent suffire à leur permettre de vivre correctement (31,5%), sentiment partagé par une minorité des artisans employeurs (6,9 %).

Deux informations paraissent contre-intuitives. D'une part, on observe malgré tout un optimisme dominant en ce qui concerne l'évolution future de la situation professionnelle, parmi les artisans employeurs (69,7%) comme parmi les artisans travaillant seuls (64,2%) ; d'autre part, ce sont les artisans employeurs qui affichent un plus grand pessimisme en ce qui concerne la transmission des savoirs, 39% d'entre eux considérant qu'il faudra faire des efforts importants, contre 26,6% parmi les artisans travaillant seuls. En ce qui concerne la transmission, on pouvait attendre une plus grande assurance de la part d'artisans responsables d'un ou plusieurs d'employés.

8.- La cessation d'activité, un enjeu crucial

Pour les deux tiers des artisans d'art, la retraite apparaît comme une source d'inquiétude importante (66,2%). Plus d'un cinquième d'entre eux se déclarent même "très" inquiets à ce sujet (21%). Les plus jeunes ne sont pas moins inquiets, puisqu'un tel sentiment domine largement chez les adhérents âgés de 31 à 40 ans (66,2%) comme parmi ceux âgés de 41 à 50 ans (67,8%).

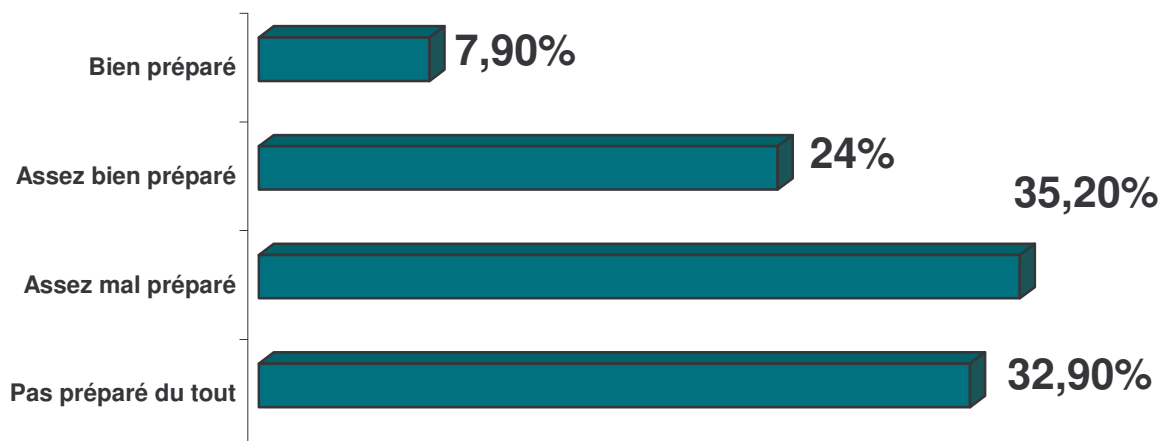
La retraite, une inquiétude...



Plus des deux tiers estiment être personnellement mal préparés à la fin de leur activité (68,2%), un tiers se considérant même "pas préparés du tout" (32,9%). Le sentiment d'impréparation atteint son niveau le plus élevé chez les moins de 50 ans (74,5% des 31-40 ans et 72,7% des 41-50 ans).

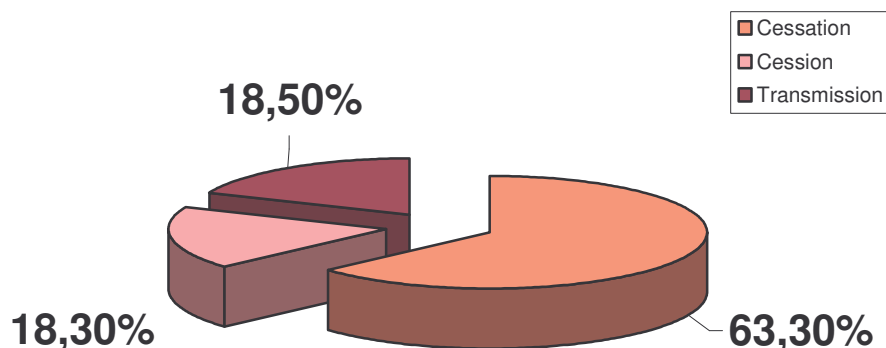
Il est particulièrement important de signaler que ce sentiment d'impréparation est encore largement dominant parmi les artisans âgés de 51 à 60 ans, qui sont les plus immédiatement concernés (65%). On remarquera que le sexe des personnes interrogées n'affecte pas la nature des réponses en ce qui concerne les inquiétudes face à la retraite.

Préparation à la retraite



Pour les deux tiers des artisans d'art, le passage à la retraite s'accompagnera d'une "cessation pure et simple" de leur activité professionnelle (63,3%) tandis que près d'un cinquième envisagent la cession de leur entreprise par vente à un tiers (18,3%) ou par transmission sous la forme d'une vente à un proche ou à un salarié (18,5%).

Forme que pourrait prendre la fin de l'activité



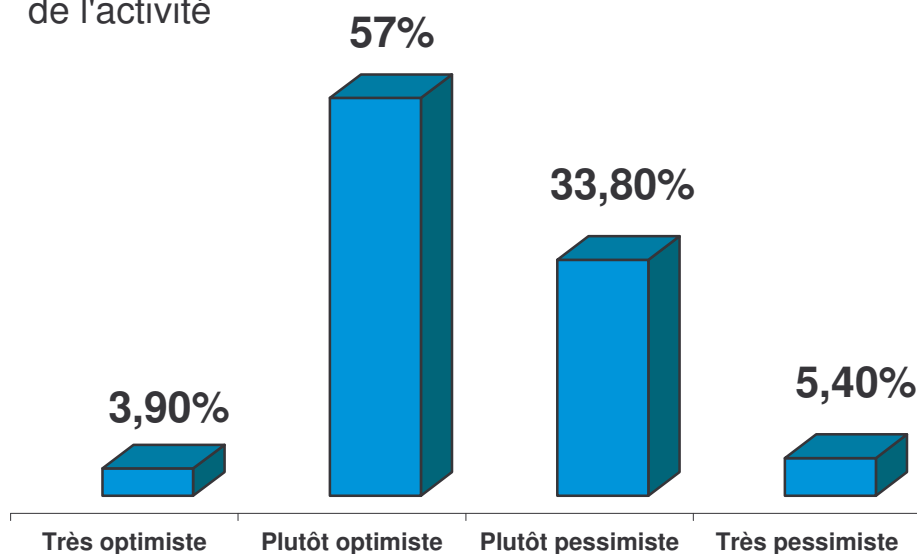
9.- Des professionnels malgré tout optimistes et dynamiques

Si les artisans d'art évoquent un problème de revenus, éprouvent un sentiment d'isolement face aux difficultés économiques et sociales ou expriment une forte inquiétude en ce qui concerne la fin de leur activité, ils demeurent cependant "optimistes" lorsqu'ils ont invités à juger l'évolution de leur activité professionnelle (60,9%) et de leur situation professionnelle (68,2%). Les femmes sont plus optimistes que les hommes tant en ce qui concerne l'évolution de leur activité professionnelle (65,1%, contre 56,5%) qu'en ce qui concerne l'évolution de leur situation professionnelle (69,5%, contre 66,8%).

La confiance dans l'évolution de l'activité et de la situation professionnelles décroît toutefois nettement avec l'âge de l'artisan, mais sans jamais devenir minoritaire passant, pour l'activité, de 76,8% chez les 31-40 ans à 52% parmi les 51-60 ans. Pour ce qui concerne la situation professionnelle, on passe de 78,6% à 62,1% parmi les mêmes tranches d'âge.

L'optimisme est d'autant plus marqué que l'activité est plus récente. Concernant l'évolution de l'activité professionnelle, il concerne 69,2% des artisans établis depuis moins de 10 ans, contre 49,4% parmi ceux dont l'ancienneté de l'activité est comprise entre 21 et 30 ans. On observe la même relation dans le cas de l'évolution de la situation professionnelle (72,8%, contre 63,4% parmi les mêmes tranches d'ancienneté).

Sentiment sur l'évolution de l'activité



Le statut juridique des artisans interrogés conditionne leur perception de l'avenir. Ainsi, l'optimisme quant à l'évolution de la situation professionnelle est plus élevé parmi les artisans et les artistes libres (respectivement 68,5% et 69% d'entre eux) que parmi ceux établis en SARL (64,2%). La situation est identique en ce qui concerne le sentiment sur l'évolution de l'activité professionnelle (67% des artistes libres et 60% des artisans se déclarent "optimistes", contre 52,4% des personnes établies en SARL).

Une quasi-majorité (46,7%) est même en mesure de considérer que sa situation professionnelle évoluera favorablement dans les trois années qui viennent, contre une minorité qui considère au contraire que sa situation se sera dégradée (11,4%) ou même qu'elle aura cessé pour des raisons économiques (4,4%). On notera le faible taux de sans réponse à cette question cruciale (4,6%).

L'avenir des savoirs spécifiques aux métiers d'art est l'occasion de manifester un réel dynamisme, un cinquième des artisans interrogés considérant qu'il s'agit de savoirs anciens qui survivront longtemps (20%) tandis qu'une nette majorité se déclarent disposés à innover pour attirer de nouvelles clientèles (56,6%). Enfin, pour un tiers d'entre eux (32,1%), la transmission des savoirs supposera des efforts importants. Seule une infime minorité expriment une forme de découragement, considérant qu'il est trop tard et que les savoirs spécifiques aux métiers d'art sont en voie de disparition (5,6%).

Invités à dire s'ils jugent ou non prioritaires une série de moyens permettant de soutenir leur activité professionnelle, les adhérents plébiscitent l'aide à la commercialisation en France par la création de réseaux de boutiques franchisées (84%). Ils souhaitent vivement une aide à l'exportation de leur production (68,8%) et espèrent tout aussi fortement une multiplication des salons, grand public et professionnels (64,4%). En revanche, l'aide à l'embauche de collaborateurs ne constitue une priorité que pour une minorité des adhérents (47%, contre 53% qui sont d'un avis contraire). Enfin, une partie des adhérents en appelle spontanément à un effort accru en matière de communication et de publicité (5%).

Evaluation des moyens destinés à soutenir l'activité professionnelle
(en %)

	Prioritaire	Pas prioritaire
Aider à la commercialisation	84	16
Aider à l'exportation	68,8	31,2
Multiplier les salons	64,4	35,6
Aider aux activités de main d'œuvre	58,2	41,8
Faciliter l'embauche de collaborateurs	47	53